

## Informations pratiques

### Pour situer

le CIO le plus proche de chez vous, consultez le site de l'académie de Grenoble : [www.ac-grenoble.fr](http://www.ac-grenoble.fr)

rubrique [Orientation / formation / Les services d'orientation / Les CIO](#)

### Pour connaître

les modalités de prise de rendez-vous avec le PsyEN au collège, au lycée ou au CIO, renseignez-vous auprès de l'établissement ou du CIO concerné.

### Pour obtenir

des informations fiables sur les métiers et les formations, consultez les brochures et le site de l'Onisep : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

### Le ou la psychologue de l'Éducation nationale de l'établissement :

Son nom :

Ses permanences dans l'établissement :

Les coordonnées du CIO :

# PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

SPÉCIALITÉ Éducation, Développement,  
Conseil en Orientation scolaire et professionnelle

Les psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN) spécialité éducation, développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDCO) sont rattachés à un **Centre d'information et d'orientation (CIO)** et assurent des permanences au sein des **collèges** et des **lycées** publics relevant du secteur du CIO.

Spécialistes du conseil en orientation et du développement psychologique, affectif, social et cognitif des adolescents, ils sont à la fois interlocuteurs :

- des **élèves**,
- des **familles**,
- des **équipes éducatives**.

Au CIO, les PsyEN assurent également l'accueil de tout public en recherche d'informations et d'aide pour la construction de son projet scolaire ou professionnel (public non scolarisé, adultes ...).

Depuis la rentrée 2017, les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation-psychologues sont réunis dans le corps unique des **psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN)**.

Un service  
gratuit proposé  
à toutes  
et tous.

# Les missions des PsyEN

## spécialité éducation, développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle

Louise n'est pas motivée pour l'école.  
Elle a du mal à s'adapter au collège.

Les PsyEN favorisent les conditions permettant la réussite et l'investissement scolaire des élèves.  
Ils contribuent à la construction d'un rapport positif aux apprentissages permettant aux élèves de se projeter dans l'avenir.

Enzo ne sait pas ce qu'il veut faire plus tard.  
Il a besoin d'en parler et d'être guidé dans sa réflexion.

Les PsyEN accompagnent tous les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation scolaire et professionnel aux côtés du professeur principal, par le biais d'entretiens individuels et d'interventions collectives.  
Au CIO, toute personne s'interrogeant sur son avenir professionnel peut être reçue et accompagnée dans l'élaboration de son projet.



De la classe de sixième à la Terminale, le **parcours Avenir** permet aux élèves d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation éclairés.

Favoriser  
la réussite scolaire

Accompagner  
les élèves en  
difficulté

Aider  
à l'élaboration  
du projet  
d'orientation ...

Prévenir  
le décrochage  
scolaire

... dans  
le cadre du  
parcours  
Avenir

Lucas rencontre des difficultés.  
Ses parents ne savent pas comment l'aider et quelles solutions peuvent être envisagées dans et hors l'école.

Les PsyEN offrent un accueil et une écoute bienveillante à tous les élèves, notamment ceux en difficulté, en situation de handicap ou en risque de rupture scolaire. Ils réalisent des bilans psychologiques et accompagnent les familles dans leurs démarches de demande de prise en charge adaptée (orthophonie, psychomotricité, orientation vers l'enseignement adapté, suivi psychologique...).

Sarah ne veut plus aller au lycée.

Les PsyEN contribuent aux actions de prévention, d'intervention et de remédiation du décrochage et des ruptures scolaires.

### Mais aussi...

De par leur connaissance de la psychologie, des enjeux personnels et sociaux de l'orientation, des métiers et des formations, les PsyEN apportent leur expertise aux équipes éducatives.

Ils travaillent en partenariat avec tous les acteurs du SPRO (Service public régional de l'orientation), les équipes médico-sociales des établissements scolaires, les PsyEN du 1<sup>er</sup> degré et les divers partenaires intervenant auprès de publics particuliers.

Les psychologues de l'Éducation nationale  
exercent leur métier dans le respect des principes déontologiques de la profession réglementée de psychologue.

Ils utilisent des outils et des méthodes adaptés aux besoins des élèves :  
entretien personnalisé, observation, questionnaire d'intérêts, évaluation psychométrique/bilan psychologique...